

1. — Le S. E. a déclaré que « l'utilisation sur une grande échelle de l'Armée Rouge comme force contre-révolutionnaire est exclue ». Ceci était-il une erreur, oui ou non ? Où sont les racines théoriques de cette erreur ?

2. — Le S. E. a dit que la bureaucratie soviétique sera incapable « de contrôler les mouvements révolutionnaires que l'occupation et même l'approche de l'Armée Rouge provoquera dans les pays de l'Europe centrale et occidentale ». J'ai fait plus tôt la même erreur mais j'ai commencé à la corriger : ceci au plenum d'octobre 1943. Une des sources de cette erreur, comme je l'ai expliqué dans ma lettre du 15 novembre 1945, a été notre perspective erronée selon laquelle le sort de l'Union Soviétique devrait être décidé par la guerre... soit par une régénérescence soit par un retour au capitalisme ; une autre source d'erreur fut notre position fautive, issue des événements de 1939-1940 en Pologne, selon laquelle l'occupation par l'Armée Rouge et la nationalisation de l'industrie provoquent nécessairement une montée des masses dans les territoires occupés. Ceci n'a pas eu lieu, c'est certain, en Europe orientale. Et il est plus certain encore que le pouvoir de la bureaucratie soviétique n'a pas été entamé.

3. — J'ai écrit : « Nous ne sommes plus en 1917-1923. Nous sommes dans une situation beaucoup plus descendante. A ce moment la Révolution d'Octobre marquait toute la différence... Cela signifiait que grâce à l'exemple du Parti Bolchevik Russe, très rapidement, bien que venant de très bas, des partis révolutionnaires de masses pouvaient être créés en Allemagne, en France, etc... Actuellement nous ne pouvons attendre un tel processus. » C'est juste ou non ?

4. — J'ai écrit : « Je soutiens qu'en Italie, où le Parti Socialiste dispose de masses considérables, nos camarades n'auraient jamais dû former un parti mais auraient dû entrer dans le Parti Socialiste (dans la plupart des cas, cela, je crois, signifiait tout simplement y rester). » C'est juste ou non ?

5. — J'ai écrit : « Je soutiens également que nos camarades allemands commettraient une terrible erreur s'ils essayaient immédiatement de former un parti propre en Allemagne ; leur place est dans le Parti Socialiste ». C'est juste ou non ?

6. — J'ai écrit : « En Belgique, où le Parti Travaille est encore le parti des masses, je suis sûr que dans l'atmosphère idyllique de la libération, nos camarades auraient pu se rassembler en fraction, avec leur propre journal, etc. ». C'est juste ou non ?

7. — J'ai écrit : « J'aurais bien voulu savoir pourquoi le programme d'action du Parti Belge est resté muet sur le problème de la monarchie ». Pas de réponse.

8. — J'ai écrit : « Les thèses du S. E. ont beaucoup parlé de l'Italie, mais ni là, ni dans la résolution on ne parle du mot d'ordre de république démocratique ». Pourquoi ?

9. — J'ai écrit : « Même lorsque vous mentionnez effectivement des mots d'ordre démocratiques, vous le faites de telle façon que je ne peux m'empêcher de considérer que vous le faites d'une manière fautive. Par exemple, vous mentionnez le mot d'ordre d'assemblée constituante mais vous vous hâtez d'ajouter : « D'un autre côté, lancer de tels mots d'ordre au milieu d'une crise révolutionnaire lorsqu'il existe des éléments de dualité de pouvoir, serait la plus impardonnable des erreurs ».

10. — J'ai écrit : « Dans un autre paragraphe vous dites que « dans la période actuelle le programme minimum économique et démocratique est très rapidement dépassé par la vraie logique de la lutte de classe ». Permettez-moi de prévoir, chers camarades, que le programme minimum ne sera pas dépassé en France jusqu'à ce que vous ayez les statuts d'un parti légal et que *La Vérité* soit un journal légal. » Ceci était-il juste ou faux ?

11. — Ma lettre parlait, dans une certaine mesure, des moyens de lutter pour la légalité. « Je n'ai nullement l'impression que ce soit grâce à *La Vérité* ou à d'autres documents, que le Parti Français mène une lutte réelle et systématique pour la légalité. » Voici ce que j'écrivais en juillet 1945. La « Réponse » n'en dit pas un seul mot.

12. — « Au lieu de continuer, permettez-moi de me référer au Programme d'Action de 1934 pour la France, dont tout est pratiquement applicable aujourd'hui. » Est-ce applicable ou non ? Pas de réponse.

Si le S. E. avait répondu à ces critiques et à ces questions, ces problèmes auraient pu être grandement clarifiés. Reprenons une

de ces questions, la onzième, et voyons ce que la « Réponse » aurait dû dire à ce sujet.

La lutte pour la légalité en France.

En paroles, la propagande sectaire semble se traduire par une énergique impatience qui pousse en avant pour la lutte révolutionnaire ; en pratique, elle conduit invariablement à une passivité où un langage radical se substitue à une action sérieuse. Telle est la critique formulée par la minorité du C. C. Français contre le S. E. et ceci est prouvé très précisément, comme s'en rendront compte les camarades lorsque les thèses de la minorité française seront publiées.

Ce qui est tragique en France, comme dans la plupart des pays européens, c'est que les vieux cadres trotskystes furent détruits en grande partie pendant la guerre. La Gestapo, en arrêtant en octobre 1943 Marcel Hic et ses compagnons, a entamé la direction française. La direction qui les a remplacés était composée de jeunes camarades inexpérimentés et d'émigrés isolés de la vie française. Physiquement courageuse, cette direction a manqué d'audace politique et s'est retirée dans l'abstentionnisme et la propagande abstraite. Elle a abandonné la politique de la direction précédente qui voulait s'intégrer dans le mouvement national de la Résistance et s'est isolée des masses. Et elle s'est efforcée de rester cachée lorsque les armées alliées ont fait leur entrée.

Des erreurs sont inévitables et surtout dans les conditions terribles de la vie en Europe ; ce que je condamne dans le S. E. c'est la façon dont il évite de faire face à ses erreurs, comme il a évité de me répondre sur la question de la légalité. En France, où les faits sont bien connus, il se devait de donner une réponse, mais cette réponse n'est rien moins qu'honnête. Dans les thèses de la majorité française on lit : « Il est hors de doute que la direction n'a pas su agir rapidement sur la question de la légalité et de la construction d'une presse, mais ceci est une question d'erreurs tactiques de caractère sectaire et non d'erreurs politiques venant d'une orientation politique erronée. »

Cette distinction digne de M. Pickwick entre les fautes tactiques et l'orientation politique erronée peut sembler plausible lorsqu'on ignore les faits concrets. Le S. E., à la veille de l'arrivée des alliés, s'attendait à un rapide développement des organes de la dualité de pouvoir — comités d'usine, milices ouvrières, etc... Lorsque, au lieu de cela, les événements ont été tout différents, il adopta une position selon laquelle, le fascisme n'étant pas loin, il est inutile et même dangereux de sortir de l'illégalité ; la période de démocratie bourgeoise devant être de très courte durée, utiliser toutes les possibilités légales d'expression serait pure perte de temps. Ce n'est que neuf mois après la libération, lorsque les dirigeants de la minorité — qui sont les dirigeants publics du parti à cause de leur autorité morale — revinrent des camps de concentration, en mai 1945, et pas avant, qu'il y eut un tournant vers la légalité.

Ceux qui se souviennent de la lutte de la minorité du S. W. P. contre la théorie de l'impossibilité d'une démocratie bourgeoise en Europe, réaliseront peut-être maintenant la signification pratique de cette position. Mais le S. E. n'apprend rien de ces fautes passées et même il en ajoute d'autres. Nous allons y revenir.

Nature de la période actuelle.

« De plus en plus », dit le S. E., on a été amené à réaliser que la différence entre nous n'est pas limitée à la question de rythme des événements — sur laquelle il concède que nous avons vu juste — mais sur « la nature de la période dans laquelle nous sommes entrés ». Quant à la conception du S. E. sur la nature de la période, sa « Réponse » semble l'expliquer : « Ce que nous vivons aujourd'hui c'est le prélude d'une longue période révolutionnaire », etc. Mais ce qu'il pense de la position de la minorité du S. W. P. concernant la nature de cette période, le S. E. ne le dit pas ; si bien que ses craintes restent sans explication sur cette question.

Je ferai donc un nouvel effort (sans aucune illusion sur les résultats) pour expliquer que notre désaccord est relatif non pas à la période révolutionnaire future mais au « prélude » actuel à cette période.

Il n'y a pas de désaccord entre nous quant aux facteurs objectifs de ce « prélude », tel que le facteur économique. Notre désaccord est relatif au niveau de la conscience politique du prolétariat.